Elections Législatives du 23 Novembre 1958 — Circonscription de La Rochelle

Indépendants et Paysans

Alain de LACOSTE LAREYMONDIE



Un homme

jeune

nouveau

capable

d'assurer

l'AVENIR

de

LA ROCHELLE

et de sa Région

Alain de LACOSTE LAREYMONDIE

Licencié en Droit

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat

Ancien Chef de Cabinet du Général de LATTRE de TASSIGNY et du Général SALAN

Conseiller Technique des Ministres du Travail et de la Reconstruction

Chevalier du Mérite Social et du Mérite Agricole. — Père de 5 enfants

Remplaçant éventuel : **Paul BRAUD**

Agriculteur — Conseiller Municipal de Vérines

Membre de la Chambre d'Agriculture

Président de la Mutualité Sociale Agricole de la Charente-Maritime

Membre du Conseil d'Administration du C. E. S. C. O. — Père de 7 enfants

Alain de LACOSTE LAREYMONDIE
24, rue Saint-Léonard
LA ROCHELLE
Tél. 27-15

Permanence : 14, rue du Temple
Tél. 28-86

La Rochelle, le 10 Novembre 1958.

Cher Monsieur,
Chère Madame,

Nous avons tous assez souffert des désordres, des abus et des abandons du régime précédent pour nous réjouir ensemble de voir l'autorité rétablie dans la personne du Général de GAULLE.

Mais dans deux mois, il sera Président de la République dans le rôle d'arbitre qu'il a souhaité. Notre avenir dépend des élections.

Le nouveau scrutin permet de choisir librement l'homme le plus valable. Si nous envoyons à Paris des politiciens qui ne pensent qu'à eux-mêmes, ou des ambitieux sans véritable capacité, nous retomberons dans les vieilles ornières.

Nous sommes à une époque de progrès, de mouvement, de renouveau. Nous avons voté OUI pour avoir enfin un régime jeune, moderne et intelligent qui encourage les initiatives et l'effort, au lieu de les brimer. Nous avons besoin d'hommes nouveaux, honnêtes et capables. Nous en avons besoin surtout à La Rochelle, qui a de merveilleuses possibilités, mais qui a un urgent besoin de grands travaux pour se développer : grand port de La Pallice, industries nouvelles, équipements côtiers et agricoles d'ensemble pour permettre aux exploitations familiales de subsister et de prospérer. communication continue et sans péage avec l'île de Ré.

Je me présente à vous dans ce seul but, à la demande pressante, depuis deux ans, de tous ceux qui ont ici des responsabilités qu'ils ne peuvent plus assumer seuls.

Je suis Rochelais depuis trois générations, et marié à une Rochelaise. J'habite 24, rue Saint-Léonard, j'ai 37 ans et cinq enfants. A 17 ans j'étais clerc chez Me MECHADIER et à 20 ans avocat. A 24 ans j'entrais au Conseil d'Etat qui a pour tâche, en toute indépendance, de protéger les particuliers contre les passe-droits et les illégalités.

J'ai été le conseiller technique des Ministres du Travail et de la Reconstruction, pour assurer la sécurité du travail, aider les familles à se développer et à se loger, permettre aux personnes seules, aux malades et à tous les déshérités de vivre honorablement. Auprès de Pierre COURANT, j'ai lancé le plan COURANT, pour permettre à chaque famille d'avoir son logement.

J'ai été appelé en Indochine, et tout récemment en Algérie, auprès de deux grands chefs, le Général de LATTRE de TASSIGNY et le Général SALAN, qui m'a fait confiance pour la préparation du referendum.

Devant les excès du socialisme, qui menaçait les entreprises familiales et l'épargne, écrasait le pays d'impôts, faisait monter les prix et mettait les « copains » dans toutes les places, j'ai combattu avec les Indépendants et Paysans auprès d'Antoine PINAY et de Roger DUCHET pour défendre les libertés. J'ai combattu auprès des responsables des grandes organisations professionnelles et agricoles pour défendre ces classes moyennes, tant urbaines que rurales, qui font la stabilité du pays.

Voilà dit, simplement et honnêtement, ce que je veux mettre à votre service, au service de tous, au service de La Rochelle que nous aimons tant, si vous voulez bien voter pour moi.

Si vous voulez me connaître davantage, — on ne peut pas connaître personnellement tout le monde —, venez me voir. Je vous recevrai toujours.

Je demande à tous ceux qui ne sont pas prisonniers d'un parti, qui ne connaissent que le travail et l'effort, de m'aider, pour que nous formions équipe, dans l'amitié, même de loin, en regardant vers l'avenir que nous ferons.

Je compte sur vous et vous prie de croire, Cher Monsieur ou Madame, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LACOSTE.

STÉ IMP. LA CHARENTE-MARITIME, LA ROCHELLE — 11-1958